

Annexe n°1

Formulaire à transmettre à la Communauté de Communes par le maître d'oeuvre avec copie à la
Commune,
15 jours minimum avant la date souhaitée de l'avis de la Communauté de Communes

Demande de validation d'un projet d'assainissement réalisé à :

.....
(Commune et adresse des travaux)

et réalisé sous :

Maîtrise d'ouvrage :	Maîtrise d'œuvre :
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone : Mail :	Téléphone : Mail :

Pièces jointes fournies :

.....
.....
.....
.....

Fait à,
le

Le maître d'œuvre,
(cachet & signature)

Copie à : - Commune de

Formulaire à transmettre à la Communauté de Communes par le maître d'œuvre avec copie à la Commune,
15 jours minimum avant la date souhaitée
de réception des travaux ou de mise en service des réseaux d'assainissement

Annexe n°2

Accord de la Communauté de Communes sur le projet daté du :	
--	--

Demande de vérification des travaux d'assainissement réalisés à :

.....
(Commune et adresse des travaux)

**CETTE DEMANDE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE ACCOMPAGNEE DU DIUO ET DES
PLANS DE RECOLEMENT**

et réalisés sous

Maîtrise d'ouvrage :	Maîtrise d'œuvre :
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone : Mail :	Téléphone : Mail :

- Ceci en vue de :** La réception des travaux prévue le
 La mise en service des réseaux d'assainissement prévue le

Fait à,
le

Le maître d'œuvre,
(cachet & signature)

Annexe n°3

Formulaire transmis par la Communauté de Communes au maître d'ouvrage avec copie à la commune et au maître d'œuvre le cas échéant

Procès-Verbal de vérification

des travaux d'assainissement réalisés à :

.....
(Commune / Adresse des travaux)

- Ceci en vue de : La réception des travaux prévue le
- La mise en service des réseaux d'assainissement prévue le

Points vérifiés :

- Vu la demande d'avis faite par le maître d'œuvre à la Communauté de Communes en phase « projet »
et ceci avant consultation des entreprises,
- Vu le respect par le maître d'ouvrage des prescriptions générales de la Communauté de Communes,
- Vu le respect par le maître d'ouvrage des prescriptions particulières de la Communauté de Communes
sur le projet,
- Vu le bon déroulement du chantier et le suivi effectué par la Communauté de Communes,
- Vus les résultats conformes des tests de compactage des tranchées,
- Vus les résultats conformes des tests d'étanchéité des réseaux,
- Vus les résultats conformes de l'inspection vidéo des réseaux,
- Vue la conformité du DIUO et notamment des plans de récolement (en vue d'intégration au SIG)***
- Vu le bon état de propreté des réseaux constaté à ce jour,
- Vue la demande de vérification des travaux faite par le maître d'ouvrage à la Communauté de Communes,

La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach émet un avis :

favorable à :

- La réception de travaux
- La mise en service des réseaux d'assainissement, avant la réception des travaux
- La rétrocession des réseaux d'assainissement dans le domaine public, ceci à compter du jour de la réception des travaux.

défavorable pour les motifs suivants :

.....
.....
.....
.....

Un avis défavorable sera émis en cas de contrôle non réalisé pour cause de plans de récolement non fournis dans les délais impartis

.....
.....

Fait à, le

Le Technicien,

Le Vice-Président délégué,

.....

.....

Destinataire : - Maître d'ouvrage :

Copie à : - Commune de

- Maître d'Oeuvre :

Annexe n°4 : Photos Collecte et valorisation des déchets

► Point d'apport volontaire aménagé :



Annexe n°14

Opérations prises en charge par la CCARB

Pièces complémentaires à fournir à la CCARB par le maître d'œuvre :
Etude de projet avec répartition des travaux par domaine (voiries, eaux pluviales, assainissement, etc) comme indiqué sur le tableau ci-dessous
Dossier de subvention conforme à la demande des partenaires financiers, le cas échéant
Plan de financement ci-dessous aux 3 phases de l'opération : projet, marché, DGD
Marché
Compte-rendu des réunions de chantier
DGD Travaux et Maîtrise d'œuvre
Procès-verbaux de réception des travaux sans réserve
Travaux sur le système de collecte : fiche de synthèse des contrôles réalisés par l'organisme accrédité + mémoire du maître d'œuvre sur les contrôles

Tableau à compléter sous format informatique :

COMMUNE DE _____ - C.C. ALSACE RHIN BRISACH				
OPERATION : _____				
PLAN DE FINANCEMENT				
PHASE PROJET - MARCHÉ - DGD				
TYPE DE TRAVAUX	FRAIS REPARTIS AU PRORATA	COMMUNE De	C.C. ALSACE RHIN BRISACH	
		AMENAGEMENTS DE VOIRIE	EAUX PLUVIALES	ASSAINISSEMENT
Articles comptables			Budget principal : Art 2315-77	Budget Assainissement : Art 2315-77
VOIRIE : part communale				
VOIRIE : part départementale				
VOIRIE :				
VOIRIE :				
ESPACES VERTS				
RESEAUX SECS ECLAIRAGE				
EAUX PLUVIALES				
EAUX USEES				- €
TOTAL TRAVAUX HT		- €	- €	- €
FRAIS DIVERS :		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
HONORAIRES (maîtrise d'œuvre : forfait)		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
ESSAIS DE RECEPTION				- €
IMPREVUS 3%		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
AUTRES				
TOTAL FRAIS DIVERS H.T.		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
TOTAL OPERATION H.T.		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
T.V.A. 20%		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
TOTAL OPERATION T.T.C.		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Selon la convention de co-maîtrise d'ouvrage, le préfinancement de la totalité des dépenses sera fait par la commune ; le remboursement de la part des eaux pluviales et de l'assainissement par la CCARB sera fait après achèvement des travaux sur la base des DGD.